



Séjours  
Jeunes



Toussaint 2010

# VACANCES DE LA TOUSSAINT

## TOUS EN SELLE

6 / 13 ans

Equitation - Sports Mécaniques



HAUTE VIENNE - 7 JOURS - TRAIN + CAR  
ORGANISME : BLANC MARINE

### Situation

Saint-Yriex. Le Domaine de l'Angelaud se situe au sud de la Haute-Vienne aux confins de la Dordogne et de la Corrèze.

### Hébergement

Il se compose d'un très beau bâtiment de plain-pied entouré d'un parc de 30 hectares bordé d'un plan d'eau. Chambres de 3 lits pourvues de sanitaires. Belle salle de restaurant. Deux salles d'activités équipées.

### Activités au choix

**1- Stage equestre.** Le centre équestre est situé à 15 minutes du Domaine. Une carrière et deux manèges couverts.

Poneys et double poneys jusqu'à 11 ans, puis chevaux en fonction du niveau. Cours quotidiens : initiation et perfectionnement, dressage, saut d'obstacle. Soins aux chevaux, reprise en manège. Poneys, double poneys, chevaux.

### 2- Sports mécaniques : Moto et Quad sur le domaine

Matériel utilisé : motos de 50 à 80 cm<sup>3</sup>, quad 60 cm<sup>3</sup>.

Séances d'une heure trente à deux heures sur circuit privé et fermé de 30 hectares par groupes de huit, encadrés par des moniteurs de la Fédération Française de Moto. Le terrain est entièrement sécurisé. La pratique est journalière.

Quad et moto en alternance. Apprentissage des règles de conduite, initiation à la sécurité routière et à la mécanique. Programme de conduite évolutif.

Brevet officiel de la FFM délivré en fin de séjour.

### Pour tous :

Un superbe centre aqua-récréatif flambant neuf accueille nos enfants, pour leur plus grande joie !

Atelier cuisine.

Modélisme sur le lac avec des bateaux télécommandés.

Grands jeux d'orientation dans le vaste parc.

Pêche à la ligne. Jeux interactifs sur consoles vidéos.

### Important

Certificat médical d'aptitude sportive

## Dates et Tarif

### 1- Stage equestre.

- Du 23/10 au 29/10/10 - Code A1

Prix : 695 € - 20% = 556 €

### 2- Sports mécaniques

- Du 23/10 au 29/10/10 - Code A2

Prix : 695 € - 20% = 556 €

Subvention p6 à p8



# VACANCES DE LA TOUSSAINT

6 / 13 ans

Tennis

## BALLE DE MATCH

ALPES MARITIMES - 7 JOURS - AVION

ORGANISME : BLANC MARINE

### Situation / Hébergement

Antibes. Les enfants sont hébergés au Cap d'Antibes à cinq minutes de Juan les Pins dans le cadre enchanteur du bord de mer. Cadre de vie, une magnifique maison de maître en bord de plage nous est réservée avec un grand jardin. Chambre de 4 à 6 lits

### Activités

#### Stage de tennis. De «débutants à confirmés»

Encadré par des moniteurs diplômés brevet d'Etat de la Fédération Française de Tennis. Le stage s'effectue par groupe de niveau.

Le matin, 2 heures d'apprentissage technique et tactique sur terre battue. L'après-midi, 2 heures de mise en application sous forme de tournois et de jeux. Progrès garantis pour tous !

Découverte de Marineland.

#### Marineland, le parc de la mer et de l'aventure.



Au programme, spectacle d'orques, d'otaries, de dauphins. Mais aussi, le tunnel des requins, les piranhas et la galerie d'aquarium tropicaux. Mais, le clou de cette journée sera la "Rencontre avec les dauphins". Découverte du monde secret des dauphins au travers d'un film, et rencontre dans l'eau\* avec les soigneurs.

\* Taille minimum 1,20 m.

### Important

Certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.

Certificat médical d'aptitude sportive.

## Dates et Tarif

### 1- Stage equestre.

- Du 23/10 au 29/10/10 - Code B1

Prix : 810 € - 20% = 648 €

Subvention p6 à p8



# VACANCES DE LA TOUSSAINT

7 / 13 ans

Multi activités Mer



## LES DAUPHINS DU GRAND BLEU

ALPES MARITIMES - 7 JOURS - AVION  
ORGANISME : BLANC MARINE

### Hébergement

Les enfants sont hébergés au Cap d'Antibes à cinq minutes de Juan les Pins dans le cadre enchanteur du bord de mer. Cadre de vie, une magnifique maison de maître en bord de plage nous est réservée avec un grand jardin. Chambre de 4 à 6 lits.

### Activité

#### Marineland le parc de la mer et de l'aventure

Nous pourrons découvrir le spectacle aquatique des dauphins, nous vivrons une immersion inoubliable dans l'univers des géants des mers que sont les orques, les otaries nous ferons rire. Frissons et émotions dans le tunnel des requins. Nous découvrirons également les piranhas dans une mangrove reconstituée, sans oublier la galerie d'aquariums tropicaux.

Mais le clou de cette journée, le rêve de tous, sera la Rencontre avec les dauphins. Nous allons découvrir le monde secret des dauphins au travers d'un film, puis nous irons à leur rencontre dans l'eau\* avec les soigneurs. \*Taille minimum 1m 20.

#### Découverte de Monaco

Pour cette journée dans la capitale monégasque, direction le Palais de Monaco que nous visiterons accompagnés de notre guide. Puis, pour nous mettre dans l'ambiance des grands prix, nous nous rendrons sur les lieux du Circuit de Monaco. Et pour finir cette journée en beauté, le musée océanographique nous ouvre ses portes. Parcours aventure

#### Parcours aventure

En plein cœur de la forêt de Villeneuve-Loubet, nous irons grimper dans les arbres. Deux parcours sont réservés : Apapeur, 20 ateliers pour les enfants de 1,10 m à 1,30 m. • Yakamonté, 35 ateliers accessibles aux enfants à partir de 1,30 m.

#### Aventure golf

Minigolf géant. Dans des décors merveilleux des mondes perdus de Jules Verne, 3 parcours de 18 trous nous permettront de nous initier ou d'affiner notre technique.

#### Labyrinthe

En pleine nature, sur un parcours balisé de 4 kilomètres. Enigmes et orientation sont au programme pour nous permettre de trouver la sortie.

#### Un parfum de mystère

Je deviens parfumeur. Le célèbre musée de la parfumerie de Grasse nous accueille à la découverte des odeurs du monde. De la matière première, la plante et la fleur, au flacon, en passant par le laboratoire, les enfants découvriront comment se fabrique un parfum des formules ancestrales à la technologie actuelle. Chaque enfant, à partir d'une formule propre, réalisera une composition parfumée qu'il emportera au terme de l'atelier.

#### Important

Certificat médical d'aptitude sportive

## Dates et Tarif

- Du 23/10 au 29/10/10 - Code B2  
Prix : 810 € - 20% = 648 €

Subvention p6 à p8

# VACANCES DE LA TOUSSAINT

Halloween à

## NEW YORK

13 / 17 ans

Découverte



8 JOURS - AVION

ORGANISME : LES VACANCES DU ZEBRE

### Situation

S'il n'y avait aux Etats Unis qu'une ville de légende, alors ce serait celle-là. New York, la ville de tous les rêves, de toutes les passions, de toutes les aventures. Ses lieux mythiques : la statue de la liberté, l'Empire State Bulding, Broadway, Central Park, la 5ème avenue, Time Square, le Brooklyn bridget, Harlem, Wall Street, Soho.

### Hébergement

Hébergement de confort simple (type auberge de jeunesse)

### Programme

Nous atterrissons sur un des aéroports de New York (JFK ou Newark). Nous rejoindrons notre hébergement de confort simple (type auberge de jeunesse) grâce à la navette qui établit la liaison aéroport - Manhattan. Notre hébergement est proche de Central Park, des lieux de vie du centre New Yorkais.

Notre séjour est basé sur la découverte de la ville, il mêlera: promenades dans les différents quartiers de la ville : Chinatown, Little Italy, Times Square, Greenwich Village, Harlem, Broadway, et la nouvelle architecture de Manhattan (marcher est incontestablement le meilleur moyen de découvrir la ville), visites de musées telles que le musée de l'immigration, des Indiens d'Amérique et de la Police.

- Visite de grands bâtiments comme l'ONU ou la bourse de Wall Street et les incontournables bien sûr : du pont de Brooklyn à l'Empire State Building en passant par Central Park et la Statue de la Liberté, sans oublier le Rockefeller Center et la cathédrale Saint Patrick.

Le shopping ne sera pas en reste sur Times Square et la 5ème Avenue où les plus grandes enseignes s'affichent : Disney Store, Warner Bross, Nike Town. Nos repas seront pris en self, salad bar, pizzeria, fast food et autres petits restaurants. Des piques-niques pourront aussi être organisés, comme pour la journée de balade sur l'île de la statue de la liberté.

### Important

Passeport biométrique ou électronique ou bien passeport à lecture optique émis avant le 25 octobre 2005.

OBLIGATIONS SANITAIRES :

Etre à jour des vaccins obligatoires. + Formulaire ESTA. Obligatoire depuis le 1er Janvier 2009.

## Dates et Tarif

- Du 26/10 au 02/11/10 - Code C1  
Prix : 1240 € - 20% = 992 €

Subvention p6 à p8



# CONDITIONS GÉNÉRALES

## INSCRIPTIONS

**Chaque enfant de salarié Renault peut bénéficier d'un séjour d'hiver ou printemps et d'un Séjour été de 21 jours maximum. L'aide à la conduite accompagnée ou au permis de conduire remplace un séjour quelle que soit la durée.**

Le service Vacances vous remet un document imprimé composé d'une fiche sanitaire avec autorisation d'opérer que vous devez obligatoirement remplir.

A réception du lieu d'affectation de votre enfant, vous devez également remplir le formulaire spécifique à l'organisme.

### Séjours à l'étranger :

Vous devez munir votre enfant d'une autorisation de sortie du territoire (pas nécessaire pour les 18/22 ans) et d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport selon la destination).

### Séjours spécialisés :

(stages sportifs, activités équestres) :

- Certificat médical avec autorisation parentale à fournir.
- Respecter les demandes vestimentaires spécifiques pour chaque activité.

## CRITÈRES D'AFFECTATION

Seul l'ensemble des dossiers déposés aux dates indiquées sera honoré.

Au moment de l'attribution des places, il sera tenu compte des critères suivants :

- les enfants qui ne sont jamais partis seront prioritaires
- le choix de l'enfant sera accepté en fonction des disponibilités des centres et des organismes.
- dans la mesure du possible, le regroupement des frères et sœurs sera effectué (à inscrire dans le chapitre "Remarques particulières")

## ANNULATION - MODIFICATION A L'INITIATIVE DU PARTICIPANT

Si un participant modifie ou annule le séjour de son enfant sans raison valable, le Comité d'Etablissement se verra contraint de répercuter les pénalités imposées par les organismes, variables d'une structure à l'autre mais pouvant aller jusqu'à la totalité du montant du séjour facturé par l'organisme.

Si un participant modifie ou annule le séjour de son enfant pour cas de force majeure (hospitalisation, maladie), et sur présentation des pièces justificatives, son cas sera soumis aux élus qui statueront sur la suite à donner à ce dossier.

Pour toute annulation ou modification de séjour de votre enfant, **vous devez impérativement remplir et signer une demande à votre CE.** Aucune annulation ou modification n'est prise par téléphone.

## ANNULATION - MODIFICATION A L'INITIATIVE DE L'ORGANISME

Le Comité d'Etablissement fera son possible pour trouver un séjour de remplacement pour l'enfant dans les centres proposés dans la brochure. Au cas où aucun séjour ne serait trouvé, Le C.E. remboursera aux parents les sommes versées. **En aucun cas, il ne sera versé de dédommagement financier.**

## MODIFICATION DE TARIFS

**Le C.E. répercutera toute hausse tarifaire justifiée par ses fournisseurs (carburant, taxes, change).**

## PREPARATION ET DEROULEMENT DES SEJOURS

Des réunions ou week-ends de préparation peuvent être programmés par les directeurs de séjours itinérants (adolescents notamment). Nous convions les jeunes à s'investir dans leurs vacances en y participant.

## AU RETOUR DES SEJOURS, QUESTIONNAIRE SUR LE FONCTIONNEMENT

Pour aider les élus à mieux répondre aux goûts et besoins de vos enfants, nous vous demandons de retourner le questionnaire qui vous sera expédié par le service Enfance du Comité d'Etablissement.

## ENFANCE HANDICAPEE

Le C.E. de l'Etablissement de Rueil suggère aux parents d'enfants handicapés de ne pas rester isolés et de former un groupe.

Son but sera de permettre aux parents de se connaître et d'échanger leur expérience.

Pour ce qui est des centres de vacances, depuis plusieurs années, le Comité d'Etablissement vient en aide aux parents d'enfants handicapés qui envoient leurs enfants en centre, en participant aux frais de séjours.

### Pour Info :

Le salarié ayant un enfant handicapé, bénéficie d'une demi-part supplémentaire. Cette situation (1/2 part) concerne également l'enfant handicapé partant avec sa famille dans le cadre des vacances familiales.

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service. N'hésitez pas à vous faire connaître.

## CONDITIONS DU VOYAGE

Si les réservations d'un voyage en train ou en avion sont faites plusieurs mois à l'avance, la confirmation et les horaires des départs (en particulier par les compagnies aériennes) sont transmis très tardivement. Le jour de départ ou de retour peut ainsi être décalé. Le séjour peut donc être modifié sans pour autant donner droit à un quelconque remboursement.

## A PROPOS DE LA SANTE DE VOTRE ENFANT

### Fiche sanitaire et vaccinations

Les conditions d'admission dans les centres de vacances sont réglementées. L'arrêté du 20 novembre 1963 (article 37) précise :

*"Nul ne peut être admis dans un centre de vacances sans avoir satisfait aux obligations légales relatives aux vaccinations antitétanique, antivaricelleuse, antidiphthérique et par le BCG".*

Il en est de même pour la vaccination antipoliomyélique (loi n°54 du 1er février 1965).

Pour mémoire :

- vaccinations antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélique :

3 injections + un rappel un an après. Ensuite, rappels tous les 5 ans.

BCG : la cuti doit être positive durant les 5 années qui suivent l'injection du BCG. Si la cuti est négative, refaire le BCG. La vaccination antivaricelleuse n'est plus obligatoire, mais, pour les enfants déjà vaccinés, le rappel doit être fait 10 ans après la première vaccination.

Les centres de vacances font l'objet d'un rigoureux contrôle de la part de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et des services de santé.

Nous attirons votre attention sur l'importance des renseignements fournis concernant les vaccinations et vous demandons d'indiquer très soigneusement les dates. Le manque d'informations sur les vaccinations peut avoir des conséquences graves :

- si vous marquez un rappel antitétanique qui n'a pas été fait, le médecin ne fera pas de sérum d'urgence. **Conséquence : l'enfant risque d'avoir le tétanos.**

Si vous ne marquez pas un rappel fait, le médecin fera un sérum d'urgence. **Conséquence : l'enfant risque d'être malade à cause de deux injections trop rapprochées.**

En cas de problèmes particuliers, une information confidentielle peut être fournie au directeur du séjour afin de prendre les mesures nécessaires pour le bien-être de votre enfant.

## ATTENTION

Chaque "ouvrant-droit" et "ayant-droit" doit s'informer et se mettre en conformité par rapport aux formalités exigées pour le séjour envisagé.

En aucun cas, le C.E. ne dédommagera un "ouvrant-droit" ou un "ayant-droit" qui se trouverait en situation irrégulière au moment du voyage.

## L'OUVRANT-DROIT DEVRA ÊTRE PRÉSENT AUX EFFECTIFS DE RENAULT RUEIL-LARDY AU MOMENT DU DÉPART.

# CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

## DÉPÔT DES DOSSIERS JUSQU'AU AU 15/09/10

Après avoir consulté la brochure et établi votre choix  
(2 lieux de séjour minimum, par ordre de préférence)  
vous déposerez votre dossier dûment rempli, en présentant :

- Votre dernier bulletin de salaire.
- Une photocopie de votre avis d'imposition sur les revenus 2008.
- Un certificat de scolarité pour les 16/22 ans.



Dès réception de votre avis de réservation, vous devez verser 20 % de la valeur de la facture correspondant à votre affectation. Vous présenterez également la feuille d'inscription propre à l'organisme. Verser le solde des séjours 30 jours avant le départ. Dans le cas d'un règlement échéancé, vous devez remettre les chèques correspondant à votre solde suffisamment tôt pour éche-lonner jusqu'à un mois avant le départ.

### AFFECTATION

Par courrier intérieur ou par email.

### ATTENTION

Les séjours sont ouverts aux enfants de 4 à 22 ans. Des séjours spécifiques sont réservés aux jeunes de 18 à 22 ans (enfant majeur le jour du départ).

### RETARDATAIRES

Les dossiers déposés après le 15/09/10 seront traités en fonction des places disponibles et des désistements éventuels. En cas de force majeure, ils seront traités avec le maximum d'attention de la part du C.E. et en fonction des possibilités offertes par les organismes prestataires.

## CALCUL DU TARIF

Le calcul de votre tarif est établi en fonction des salaires et autres revenus de la famille.

Vous devez présenter votre avis d'imposition sur les revenus 2008, quel que soit le tarif dans lequel vous vous trouvez.

- Pension alimentaire versée à un enfant à la suite d'une décision de justice intervenant après un divorce ou une séparation : elle sera déduite des revenus après présentation des pièces officielles.
- Les personnes vivant maritalement, avec ou sans enfant, devront fournir leur avis d'imposition respectifs établis à la même adresse. Leur tarif sera calculé après addition de leurs revenus (le nombre de parts sera établi comme pour un couple marié).

# BARÈME D'ÉVALUATION TARIFAIRE 2010

		1 Part	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5
T1	Jusqu'à	17 386	20 849	24 313	27 778	31 241	34 706	38 169	41 634	45 098	48 562
T2	Jusqu'à	20 226	23 691	27 155	30 618	34 082	37 546	41 011	44 474	47 939	51 403
T3	Jusqu'à	23 069	26 532	29 997	33 461	36 924	40 389	43 852	47 317	50 781	54 245
T4	Jusqu'à	25 909	29 374	32 838	36 302	39 766	43 229	46 694	50 158	53 622	57 086
T5	Jusqu'à	28 753	32 218	35 681	39 145	42 609	46 073	49 537	53 001	56 465	59 929
T6	Jusqu'à	31 593	35 058	38 522	41 986	45 450	48 915	52 378	55 842	59 306	62 770
T7	Jusqu'à	34 436	37 901	41 364	44 828	48 292	51 756	55 221	58 684	62 148	65 612
T8	Jusqu'à	37 277	40 742	44 205	47 673	51 136	54 598	58 061	61 525	64 989	68 453
T9	Jusqu'à	40 119	43 584	47 047	50 511	53 976	57 439	60 904	64 367	67 831	71 296
T10	Jusqu'à	42 960	46 425	49 888	53 352	56 816	60 281	63 744	67 209	70 672	74 136
T11	Jusqu'à	45 801	49 266	52 729	56 194	59 658	63 123	66 586	70 051	73 514	76 978
T12	Jusqu'à	48 642	52 107	55 570	59 035	62 499	65 964	69 428	72 894	76 358	79 822
T13	Jusqu'à	51 483	54 948	58 411	61 876	65 340	68 805	72 271	75 734	79 199	82 663
T14	Jusqu'à	54 324	57 789	61 252	64 717	68 181	71 646	75 112	78 577	82 041	85 505
T15	au dessus	54 329	58 415	61 257	64 721	68 184	71 649	75 112	78 577	82 041	85 505

		6 Part	6,5	7
T1	Jusqu'à	52 026	55 490	58 954
T2	Jusqu'à	54 867	58 331	61 794
T3	Jusqu'à	57 709	61 173	64 637
T4	Jusqu'à	60 550	64 014	67 478
T5	Jusqu'à	63 393	66 858	70 235
T6	Jusqu'à	66 234	69 698	73 163
T7	Jusqu'à	69 076	72 541	76 004
T8	Jusqu'à	71 918	75 381	78 846
T9	Jusqu'à	74 759	78 224	81 687
T10	Jusqu'à	77 601	81 064	84 529
T11	Jusqu'à	80 442	83 906	87 371
T12	Jusqu'à	83 284	86 749	90 214
T13	Jusqu'à	86 127	89 591	93 054
T14	Jusqu'à	88 969	92 433	95 897
T15	au dessus	88 969	92 433	95 897

## CASA ET RETRAITÉS

		1 Part	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5
T16	Jusqu'à	46 221	49 888	52 731	56 614	59 869	63 542	67 006	70 471	73 934	77 398
T17	au dessus	46 221	49 888	52 731	56 614	59 869	63 542	67 006	70 471	73 934	77 398

		6 Parts	6,5	7
T16	Jusqu'à	80 862	84 326	87 791
T17	au dessus	80 862	84 326	87 791

## SUBVENTION

Les prix indiqués dans ce catalogue sont les prix facturés au C.E. par les organismes sur lesquels le CE applique une première réduction de 20%.

Sur les tarifs réduits, vous bénéficiez d'une subvention : c'est une participation financière du C.E. qui varie de 70 % à 35 % du coût du séjour.

Après avoir déterminé votre Tarif (T1 à T15) à partir de votre avis d'imposition 2008, il vous suffit de soustraire le montant de la subvention du coût du séjour.

Tranche	Subvention
T1	70 %
T2	67,5 %
T3	65 %
T4	62,5 %
T5	60 %
T6	57,5 %
T7	55 %
T8	52,5 %

Tranche	Subvention
T9	50 %
T10	47,5 %
T11	45 %
T12	42,5 %
T13	40 %
T14	37,5 %
T15	35 %
T16 et T17	35 %